

## SANTÉ

Le centre hospitalier Paul-Martinais vient d'ouvrir un centre de périnatalité. Il y a regroupé ses activités de gynécologie et d'obstétrique, qui disposent d'un bâtiment séparé du reste de l'établissement.

# Un centre de périnatalité à Loches

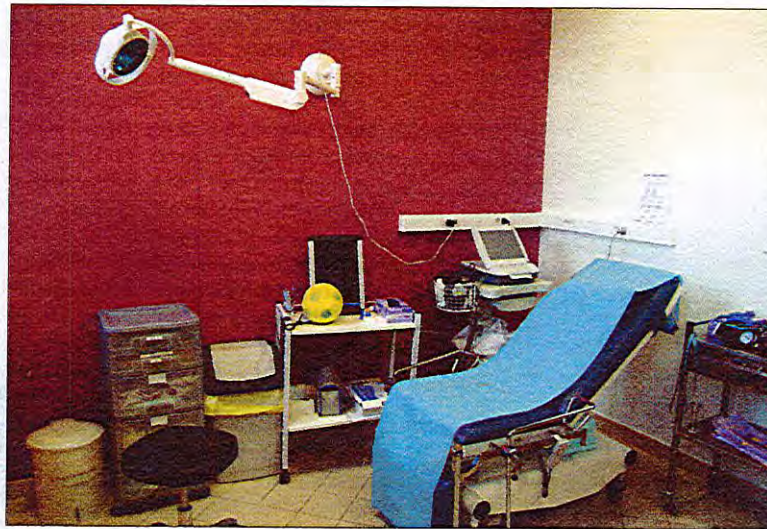
Le 15 septembre dernier, le bâtiment Pasquier-Bourray, qui abritait jusque-là le pavillon psychiatrie (désormais dans l'ancienne chapelle), refait à neuf, a vu plusieurs professionnels prendre leurs quartiers dans le centre de périnatalité du centre hospitalier de Loches. Pour désengorger les locaux des consultations externes, saturés, et pour rendre plus visibles ces activités, l'hôpital a décidé de regrouper dans ce bâtiment plusieurs services liés à la gynécologie et à l'obstétrique. Désormais, donc, plus besoin d'entrer dans l'établissement pour un certain nombre de consultations.

« Ces activités existaient déjà à l'hôpital, mais cela leur donne davantage de lisibilité », explique Christophe Verduzier, directeur de l'établissement. De plus, dans le cadre du contrat local de santé, nous souhaitons développer des activités autour de la périnatalité. »

## IVG CHIRURGICALE EN 2015

L'IVG chirurgicale, en chirurgie ambulatoire, devrait être mise en place en février ou mars 2015 (l'hôpital pratique déjà l'interruption volontaire de grossesse médicamenteuse, ndr). L'établissement souhaiterait aussi pouvoir proposer l'échographie de suivi de grossesse, qui se ferait dans les services de radiologie.

Dans ce nouveau local, qui dis-



Ici, le cabinet de la sage-femme, dédié aux consultations de grossesse et suivi de naissance.

pose d'un secrétariat et d'un accueil dédié, sept professionnels de santé se partagent les bureaux. « Avant, tout était éparpillé. Aujourd'hui, tout est rassemblé et détaché de l'hôpital. Pour les jeunes, l'accès est plus facile car ils n'entrent pas dans l'hôpital, "endroit où il y a des gens malades" », commente le Dr Jan.

## GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE

Les consultations gynécologiques et obstétriques sont assurées par les Dr Hébert, Harchaoui et Ehrhart.

lement suivies. Environ un tiers des patientes viennent de l'Indre. « Cela répond à une demande locale, et même élargie, car avant, il n'y avait pas d'accès aux soins publics ».

Une sage-femme est présente quatre jours par semaine (Marie-Claude Michel ou Catherine Raas). Marie-Claude Michel assure la préparation (en piscine, par exemple) et le suivi de naissance : consultations de grossesse, rééducation périnéale, allaitement, ainsi que les consultations de suites de couches et la surveillance monitoring.

C'est une prise en charge complète de la grossesse jusqu'au septième mois qui est rendue possible par ces professionnels.

## LE CPEF

Sous la responsabilité du Dr Nathalie Jan, ce service du conseil général a pour but de favoriser la contraception chez les jeunes. Des consultations tout public ainsi que pour les jeunes (hommes et femmes) y sont proposées. Servant à informer, à sensibiliser, le centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) reçoit, entre autres, « des jeunes, des femmes qui souhaitent une IVG sans que personne ne soit au courant, ou sans couverture sociale. Nous pouvons aussi donner la contraception gratuitement, que ce soit l'implant, la pilule ou le stérilet. Le suivi est entiè-

rement pris en charge et anonyme », précise le Dr Jan, qui pratique déjà l'IVG médicamenteuse depuis trois ans, « ce que beaucoup de médecins ignoraient », ajoute-t-elle.

Le CPEF enregistre quarante-deux nouveaux patients en 2014. Le centre de planification familiale a assuré trois cent cinquante consultations en 2013, dont quatre-vingt-treize en lien avec la contraception. Une vingtaine de consultations en rapport avec l'IVG ont eu lieu – n'ayant pas toutes abouti à une IVG –.

Dans le cadre du CPEF, Isabelle Boutin, conseillère conjugale et familiale, reçoit les personnes qui souhaitent faire pratiquer une IVG, traite des questions de couple et de l'arrivée du bébé. « Mais aussi les jeunes en difficulté relationnelle, notamment parent-enfant ; tout ce qui touche à la relation », précise la professionnelle.

Julie Perrot

*Informations pratiques : du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Un lundi par mois, consultations jusqu'à 20 h. Contact et prise de rendez-vous : 02 47 91 31 24. Bâtiment Pasquier-Bourray, situé à l'entrée du site, rue du Dr-Martinais. À noter que le centre de périnatalité ne traite pas les urgences gynécologiques.*